

Offre d'emploi en contrat d'apprentissage – Sept. 2022
DGADSS – MDA - service Ressources
Intitulé du poste : assistant ressources humaines

Formation envisagée par l'apprenti :

Bac+3 - licence professionnelle métiers de la GRH
(à défaut Bac+2 - BTS assistant RH)

Le maître d'apprentissage sera :

Anne-Laure de Fombelle, chef de service Ressources (DGADSS – MDA –SR)

Présentation des motivations du maître d'apprentissage :

Le GIP MDPH emploie aujourd'hui 49 salariés de droit privé. Les missions RH sont réparties entre l'assistant de direction (paie), l'assistante du service Ressources (rédaction des contrats de travail, suivi du temps de travail, commande des tickets restaurant, lien mutuelles...) et la cheffe du service Ressources (recrutements, plan de formation, gestion des effectifs, sécurité au travail...) sous la responsabilité de la directrice de la MDA. L'augmentation constante des effectifs entraîne un surcroît d'activité et la nécessité de faire un point sur les obligations réglementaires et l'organisation à mettre en œuvre pour y faire face.

Un étudiant spécialisé dans les questions RH pourrait participer à ce bilan et établir les outils nécessaires pour suivre la mission RH.

Durée du contrat :

12 mois ou 24 mois dans le cas du BTS.

Missions confiées :

- Synthèse de la réglementation applicable au GIP MDPH, notamment en matière de dialogue social ;
- Programmation et organisation des réunions de dialogue social ;
- Révisions des modèles de contrats de travail utilisés ;
- Réalisation d'un outil de suivi des effectifs (Excel) ;
- Etablissement d'un plan de classement des documents RH et numérisation des dossiers papier actuellement utilisés.

Modalités d'accompagnement de l'apprenti :

Les missions confiées seront organisées en fonction de son temps de présence et rythme d'alternance.

Un point hebdomadaire sera effectué en début de semaine pour faire le point sur les missions confiées et les actions de réalisation.

Une collaboration étroite avec l'assistant de direction et l'assistante du service Ressources sera mise en place pour une transmission d'informations et la mise en place de nouvelles modalités de travail.

Lieu de travail :

Maison départementale de l'Autonomie – 6 rue Jean Lecuit à Angers.